

## **La Dépêche du Midi : « Nous ramènerons l'inflation à 2 % d'ici deux à trois ans »**

### **L'inflation inédite que vit la France angoisse les ménages et les entreprises. Où en est-on en cette fin d'année ?**

L'inflation est en France significativement moins élevée que dans la moyenne de la zone euro. Nous sommes à 7,1 % alors que la moyenne de la zone euro est à 10 %. Mais dans les deux cas c'est nettement trop élevé, et cela tient d'abord à la facture énergétique qui a beaucoup augmenté depuis un an mais aussi à l'inflation sous-jacente. Il s'agit de l'inflation hors énergie et matières premières agricoles qui a atteint 5 %.

### **Quand est-ce que cette inflation qui a commencé à ralentir aux Etats-Unis se calmera-t-elle ?**

Nous pensons que cette inflation atteindra son pic au cours du premier semestre 2023. Ensuite, nous nous engageons à ce que l'inflation revienne autour de 2 % d'ici deux ou trois ans c'est-à-dire d'ici fin 2024-fin 2025. Cette fourchette de temps s'explique par l'incertitude sur l'énergie qui demeure.

### **Les tensions sur les prix de l'énergie vont-elles durer ou l'Europe trouvera-t-elle de nouveaux circuits d'approvisionnement susceptibles de dégonfler les prix ?**

Sur les prix de l'énergie, nous voyons que le pic des prix du pétrole a été atteint en mars dernier et que, depuis, il s'est stabilisé et a même baissé. Mais les prix de l'énergie – y compris gaz et électricité – ne retrouveront probablement pas leur faible niveau d'avant 2021. Dans ce contexte, il reste primordial que nous tous - ménages et entreprises - réduisions notre consommation d'énergie.

### **Le taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE) est un des instruments pour lutter contre l'inflation. Il a augmenté de 2 points depuis juillet. Jusqu'où ira la hausse ?**

Un conseil des gouverneurs se tiendra cette semaine, ce qui m'impose le silence sur les prochaines décisions en matière de politique monétaire. La trajectoire de relèvement suivie par la BCE ces derniers mois correspond à une normalisation justifiée. Le but en est de ramener l'inflation autour de 2 %.

### **Quelles sont les conséquences dans nos vies quotidiennes ?**

Nous observons que les taux d'intérêt bancaires pour les entreprises et les particuliers pour leurs achats immobiliers remontent progressivement. Ces taux restent significativement inférieurs aux autres pays de la zone euro et même aux moyennes historiques. Pour le crédit immobilier, nous sommes en novembre à 1,8 % en moyenne en France contre plus de 3 % pour la moyenne de ces vingt dernières années. Et 97 % de ces crédits sont à taux fixes et donc à l'abri des futures hausses à la différence de l'Espagne par exemple.

### **Face à ces hausses de taux, craignez-vous un arrêt du marché immobilier ?**

Ce n'est heureusement pas ce que nous constatons aujourd'hui. Après une croissance exceptionnelle, le crédit immobilier revient vers des croissances plus normales avec +6 % de volume de crédit. Le crédit immobilier est aujourd'hui en France le plus abondant, le moins cher et le plus sûr d'Europe.

### **Le Livret A va-t-il continuer à augmenter ?**

Il y a déjà eu une hausse appréciable pour les épargnants : nous étions à 0,5 % début 2022, nous sommes aujourd'hui à 2 %. Il y aura bien une nouvelle hausse au 1er février 2023.

**Dans quelle mesure le pouvoir d'achat des Français est-il affecté ?**

Après une année 2021 qui avait été, en moyenne, favorable avec une hausse de 2 %, nous nous attendons à un recul limité cette année. La reprise du pouvoir d'achat interviendra à partir de 2024.

**Quelles sont vos prévisions de croissance pour 2023 ?**

En septembre nous avons publié une fourchette entre +0,8 % et - 0,5 %. Notre scénario central restera une croissance faiblement positive pour 2023, sans exclure une récession mais qui serait temporaire et limitée. Nous anticipons un ralentissement en 2023 mais pas un effondrement. Il n'y aura pas d'atterrissage brutal pour l'économie française, ni pour l'économie européenne.

**Accordez-vous du crédit à l'adage qui proclame qu'on ne peut sortir de l'inflation que par une récession ?**

Je veux être clair : notre objectif ce n'est pas de provoquer une récession mais de combattre l'inflation.

**Combien coûtera la crise de l'énergie à l'économie française ?**

Le chiffrage est très difficile à réaliser car les prix de l'énergie sont très volatils. Cette hausse de l'énergie provoque une facture supplémentaire pour l'économie française d'au moins 2 % du PIB soit 50 milliards d'euros. Même si c'est un peu moins fort que les chocs pétroliers des années 70, c'est très significatif et malheureusement ce prélèvement extérieur risque de durer encore plusieurs années. Un nouveau « quoi qu'il en coûte », avec une dette publique encore alourdie, ne serait ni possible ni efficace. D'où deux nécessités : répartir équitablement cette facture entre les entreprises et les ménages ; accélérer notre transition énergétique.